Annexe 1

A la fiche d'opération standardisée BAT-TH-157 définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A. – **BAT-TH-157 (v. A34.1) : mise en place d'une chaudière biomasse pour un système de chauffage central collectif**

* Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ...../...../.....
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ...../...../.....
Référence de la facture : .....
* Nom du site des travaux ou nom de la copropriété : ....
* Adresse des travaux : .....
Complément d'adresse : .....
* Code postal : .....
* Ville : .....

1. *Descriptif du bâtiment tertiaire :*

* Bâtiment existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération : ☐ OUI ☐ NON

* Secteur d'activité (une seule case à cocher) :

☐ Bureaux ☐ Enseignement ☐ Hôtellerie/Restauration ☐ Santé ☐ Commerces ☐ Autres secteurs

* Surface totale chauffée du bâtiment (m^2) : .....

2. *Caractéristiques des installations utilisant la biomasse :*

* La biomasse utilisée est de la biomasse ligneuse à base de bûches de bois, de copeaux de bois, de bois comprimé sous forme de granulés, de bois comprimé sous forme de briquettes ou de sciure de bois : ☐ OUI ☐ NON

* Quantité de chaleur nette utile produite par l'ensemble des chaudières biomasse installées (Q) : ..... en kWh/an

NB. – Cette donnée est reprise de l'étude de dimensionnement préalable à l'installation de la chaudière biomasse

NB. – La quantité de chaleur nette utile produite par l'ensemble des chaudières biomasse installées est inférieure à 12 GWh/an.

3. *Caractéristiques de la chaudière biomasse installée :*

3.1. Chaudière de puissance nominale ≤ 500 kW :

Il convient de dupliquer pour chaque chaudière biomasse installée les informations du cartouche ci-dessous :

* Puissance nominale de la chaudière (kW) : .....
* Efficacité énergétique saisonnière (ηs) de la chaudière : ..... %
* Marque : ..... * Référence : .....
* Classe du régulateur : .....
* Pour les chaudières à alimentation automatique, présence d'un silo d'au moins 225 litres : ☐ OUI ☐ NON
* Pour les chaudières à alimentation manuelle, présence d'un ballon tampon : ☐ OUI ☐ NON
* La chaudière installée possède le label Flamme Verte 7* : ☐ OUI ☐ NON (seulement pour les chaudières ≤ 70 kW)

* Le chargement de la chaudière est opéré de manière (une seule case à cocher) :

☐ manuelle ☐ automatique

* Si la chaudière installée ne possède pas le label Flamme Verte 7*, ses émissions saisonnières de polluants à 10 % d'O_2 sont à renseigner ci-dessous :

– émissions saisonnières de particules en mg/Nm3 : .....
– émissions saisonnières de monoxyde de carbone (CO) en mg/Nm3 : .....
– émissions saisonnières d'oxydes d'azote (NOx) en mg/Nm3 : .....
– émissions saisonnières de composés organiques gazeux en mg/Nm3 : .....

* Quantité de chaleur nette utile produite par la chaudière : ..... kWh/an

3.2. Chaudière de puissance nominale > 500 kW :

Il convient de dupliquer pour chaque chaudière biomasse installée les informations du cartouche suivant :

* Puissance nominale de la chaudière (kW) : .....
* Rendement PCI à pleine charge de la chaudière : ..... %
* Marque : ..... * Référence : .....
* Classe du régulateur : .....
* Emissions de particules en mg/Nm3 à 6 % d'O_2 : .....

* Emissions d'oxydes d'azote (NOx) en mg/Nm3 à 6 % d'O_2 : .....
* Quantité de chaleur nette utile produite par la chaudière : ..... kWh/an

4. *Coordonnées de l'entité ayant établi l'étude de dimensionnement de l'opération au regard des exigences de la fiche standardisée :*

* Raison sociale : .....
* Numéro SIREN : .....
* Référence de l'étude de dimensionnement : .....